



Consultant en portage

Par **Fabien1224**, le **09/01/2020** à **10:43**

Bonjour,

Actuellement consultant en CDI pour un client, j'envisage de changer mon contrat en CDI de portage, et pour voir si c'est intéressant, j'aimerais calculer mon revenu journalier net si je passais en CDI de portage.

Mon salaire brut annuel actuel est de 48K€. La société de prestation qui m'emploie ne souhaite pour le moment pas m'indiquer le montant de ma facturation, tant que je ne suis pas passé en portage. Cependant je suppose que ça peut se déduire à peu près correctement?

Une fois que je connais le montant de ma facturation, j'aimerais pouvoir calculer approximativement mon salaire journalier si j'étais en portage.

Serait-il possible de m'indiquer le calcul à suivre pour ces deux étapes?

Merci d'avance,